

Le Maire  
Mireille CONTE JAUBERT

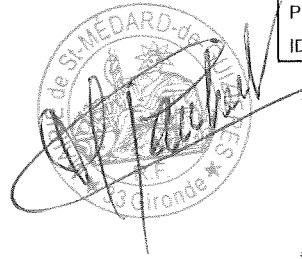
Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le 13 OCT. 2023

ID : 033-213304470-20231004-058\_2023-DE

Département de la GIRONDE  
Arrondissement de LIBOURNE  
Canton de COUTRAS  
Commune de  
**SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES**



*République Française*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf. : 058/2023

Nombre de conseillers municipaux :

- > en exercice : 18
- > présents : 11
- > votants : 14

**OBJET :**

**MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL ET**  
**SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES JARDINS DE LA ROSE**  
**GUIZIEROISE »**

Le quatre octobre deux mille vingt-trois à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 27 septembre 2023 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

**PRESENTS** : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT Marie-José TERRIEN, Mme Véronique GERARD, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

**ABSENTS** : M. Jean-Louis CHABROLLES (*procuration donnée à Mme Marie-José TERRIEN*), Mme Patricia VIAUD (*procuration donnée à Mme Mireille CONTE JAUBERT*), M. Serge FIMBAULT, M. Robert DELERIS (*procuration donnée à Mme Véronique GERARD*), M. Pierre-Yves LE MERDY.

*Monsieur Didier LANDRY et Madame Stéphanie LE MERDY, membres du bureau de l'association « Les jardins de la Rose Guizéroise », ne participent ni au débat ni au vote.*

Monsieur Stéphane CATALAN est désigné secrétaire de séance, en remplacement de Madame Stéphanie LE MERDY.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Considérant** qu'une association dénommée « Les jardins de la Rose Guizéroise » s'est créée dans le but de créer et gérer un espace commun de jardinage, de plantes aromatiques, de fleurs ainsi qu'un jardin potager et un local.

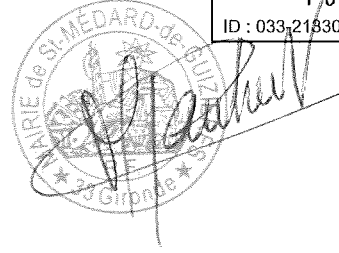
**Considérant** la demande faite par l'association « Les jardins de la Rose Guizéroise » pour réaliser un espace commun de jardinage sur un terrain communal situé Cours du Général de Gaulle, à l'arrière de la salle « la Rose Guizéroise ».

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal après vote : 14 Votes – 14 Pour*

- 1- Décide de mettre à disposition de l'association « Les jardins de la Rose Guizéroise » une partie des terrains communaux sis cours de Général de Gaulle, cadastrés Section E n° 275 et n° 257. La contenance mise à disposition est d'environ 600m<sup>2</sup>.
- 2- Accepte les termes et conditions définis dans la convention ci-annexée.
- 3- Précise que la mise à disposition du terrain est consentie à titre gratuit.

Le Maire  
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 12/10/2023  
Reçu en préfecture le 12/10/2023  
Publié le 13 OCT. 2023  
ID : 033-218304470-20231004-058\_2023-DE



- 4- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec l'association « Les jardins de la Rose Guiziéroise »
- 5- Accorde une subvention de 450€ à l'association « Les jardins de la Rose Guiziéroise ». La dépense sera imputée sur le budget communal à l'article 6574.

Certifié exécutoire,  
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le  
Publié le  
A ST MEDARD DE GUIZIERES.  
Le Maire,  
Mireille Conte Jaubert

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,  
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 11 octobre 2023

Le Maire,

Mireille Conte Jaubert

